

1ère Réunion risque requin

Présents :	Valérie MATON (VM), Gérald AURRAND-LIONS (GA), Vincent BAILLE (VB), Riccardo CORNIA (RC), Bruce DEL PIERO (BD), Stéphane BOUQUILLARD (SB), Mélanie HUITRIC (MH)
	De 16h30 à 17h30

1) Introduction

La réunion a débuté par un tour de table :

Valérie MATON : CCI, Gérald AURRAND-LIONS : ASSYSTEM, Vincent BAILLE : ARCHE, Riccardo CORNIA : ARCHE, Bruce DEL PIERO : ASSYSTEM, Stéphane BOUQUILLARD : SDEO-NC, Mélanie HUITRIC : Manager du CMNC.

Le CMNC a été interpellé par Stéphane Bouquillard sur l'urgence de relancer les travaux des JDM 2021 quant à la gestion du risque requin en Nouvelle-Calédonie suite aux récentes attaques qui ont eu lieu début 2023 et l'interdiction de baignade et d'activités nautiques qui s'en est suivi, décision soudaine non concertée ayant un impact important sur les acteurs économiques.

Le but de ce groupe serait de parler d'une seule et même voix auprès des décideurs afin de solliciter les collectivités pour activer sans délai l'ensemble des décisions déjà prises en 2021. (cf. <https://www.province-sud.nc/element-thematique/mesures-plan-daction#page-content>)

2) **Discussion : Objectifs finaux de ce groupe**

SB : Si certains membres prônent l'avantage de leur solution, le but de ce groupe n'est pas de défendre une solution plus qu'une autre, mais d'organiser ce qui est ressorti des différentes tables de discussions entre 2019 et 2022, et capitaliser sur l'expérience de ce qu'il s'est passé à la Réunion. Nous devons nous assurer d'une réponse rapide des collectivités, notamment sur la gouvernance au travers de la constitution d'une cellule neutre qui ait les moyens d'agir en sensibilisation, collecte de datas, surveillance, etc.

RC : A la réunion il y avait 5 filets anti-requins et ils sont aujourd'hui en train de les enlever, il faut étudier ce qui a été fait ailleurs et s'en inspirer.

VM : On ne peut pas copier-coller les solutions mais transposer en bonne intelligence les méthodes. Aujourd'hui on est dans un mode exploratoire, quelle serait la solution la plus efficace ?

SB : La constitution d'une cellule neutre avait été prévue dans les mesures du plan d'action en 2021, il serait légitime que le CMNC participe à cette cellule pour faire entendre préoccupations mais aussi solutions de ses membres. Sur la question de l'opportunité de ce groupe du CMNC, demandons nous aussi : Que peut-on apporter de plus pour que ce qui a déjà été décidé soit enfin engagé, sans refaire toute l'histoire ?

Par exemple, le CMNC pourrait organiser une journée sur la base d'une petite JDM repartant de ce qui avait déjà été acté en 2021, enrichi des nouveaux enseignements. La journée se solderait par la signature des parties prenantes d'une feuille de route priorisant les actions.

Mais cela est consommateur d'énergie et de temps. Par ailleurs, d'autres initiatives sont engagées en parallèle. Il faudrait s'assurer que les initiatives multiples se retrouvent, pour éviter la dilution de leurs efforts isolés.

VM : Il faudrait peut-être proposer une rencontre avec les collectivités concernées.

RC : Il est important de noter l'impact très négatif de la communication qui est faite autour du risque requin et de sa gestion, et de ce que cela renvoie sur l'image de la Nouvelle-Calédonie.

VM : du point de vue des touristes, les perceptions du risque sont très différentes d'un marché à l'autre.

GA : L'une des solutions pouvant être de multiplier les barrières (vigie, barrière égouts, barrière anti-requins, etc) pour diminuer les risques.

SB : Il n'y a pas de solutions miracle, ni de risque 0. Pour rassurer les parties prenantes, il y a un cocktail de mesures à engager avec des effets à plus ou moins long terme qui agiront sur la réduction du risque au fil du temps. Seul l'engagement de cette feuille de route sera susceptible de rassurer les acteurs.

VM : Il faut que la Nouvelle-Calédonie intègre le risque au quotidien, nous agissons aujourd'hui d'un point de vue défensif.

Dans quelle périmètre ce groupe devrait agir ? C'est l'une des questions qui nécessite une réponse pour agir rapidement.

3) La suite à donner :

- Proposer au groupe de vendredi prochain un courrier qui sera adressé aux collectivités. Objectif : Appuyer la création de la cellule pour une bonne gestion du risque requin.

D'ici là Valérie Maton va entrer en contact avec le MEDEF afin de fusionner ou non nos groupes de travail et essayer d'en savoir plus sur l'état d'avancement de leurs travaux.

Le groupe se réunit de nouveau le vendredi 7 avril de 12h à 13h et échange par mail d'ici là.